



Institut

du **travail**

Université de Strasbourg

Les Rendez-vous du Dialogue social 2019

●●● Regards croisés sur le CSE et la BDES

Catherine **Fuentes-Barthel**, juriste
Fabienne **Tournadre**, économiste

Au plus tard le 31/12/2019, toutes les entreprises dotées de représentants du personnel passeront au CSE, produit de la fusion des anciennes institutions représentatives du personnel. Qu'en sera-t-il du droit à l'information consultation en termes de procédure, de délais, de répartition des compétences ? Quid de l'outil que représente la BDES pour permettre aux représentants du personnel de rendre un avis motivé ?

🆓 Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles

✉ tiphaine.garat@unistra.fr

☎ 03 68 85 83 25

📅 Reims

28 Juin 2019

9H-13H

📍 Hôtel de la PAIX

9 rue Buirette

51100 Reims



DIRECCTE
GRAND EST

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi